

Règlement jeu concours

« GRAND JEU LE PETIT OLIVIER » - Du 10/04/2014 au 08/05/2014

1. Organisation du Jeu.

La Société La Phocéenne de Cosmétique (RCS Salon 408 156 131) ayant son siège social au 44 place Louis Blanc – 13300 Salon de Provence (ci-après dénommée la « Société Organisatrice ») organise du 10/04/2014 au 08/05/2014 23h59 un jeu concours gratuit en ligne et sans obligation d'achat.

Il est entendu que nous pourrions reporter ou annuler le Jeu si les circonstances l'exigent. Dans ce cas nous vous en informerons dans les meilleurs délais.

Ce jeu se déroulera exclusivement sur internet sur la page officielle Le Petit Olivier du site www.facebook.fr accessible à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/lepetitolivier>

Le Jeu et sa promotion ne sont pas gérés et parrainés par Facebook. La société organisatrice décharge donc Facebook de toute responsabilité concernant les éléments en lien avec le jeu, son organisation et sa promotion.

La Société Organisatrice attire l'attention des participants sur le fait que tout commentaire laissé sur la page fan officielle Le Petit Olivier qui porte atteinte à l'image de la marque, notamment par son caractère illicite, raciste, diffamatoire ou violent entrainera l'élimination automatique du participant, sans préjudice d'éventuelles poursuites en réparation du préjudice subi.

2. Conditions de participation.

La participation à ce Jeu est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine uniquement, inscrite sur Facebook et fan de la page officielle Le Petit Olivier, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, de ses sociétés apparentées et des membres du personnel des sociétés gestionnaires du Jeu, ainsi que leurs familles.

3. Annonce du Jeu.

Ce Jeu est annoncé sur les supports suivants :

- Page fan officielle Le Petit Olivier du site www.facebook.fr
- Sur le site internet de la marque : www.lepetitolivier.fr

4. Dotations.

Ce Jeu est composé de la dotation suivante :

1 lot d'1 an de produits Le Petit Olivier à Gagner, à atteinte de 15 000 fans, pour 1 fan tiré au sort. Lot d'une valeur de 112.09 € TTC. Soit :

- 1 x Pur savon liquide de Marseille 750ml (4.99€)
- 1 x Pur Savon Liquide de Marseille - Parfum Rose 300ml (2.69€)
- 1 x Savon Extra Doux Surgras Huile d'Argan 250g (2.19€)
- 1 x 2 Savonnettes Extra Douces Fleur de cerisier 2x100g (2.09€)
- 1 x 3 Savons de Marseille Lavande 3x100g (2.99€)

- 1 x Crème Douche Extra Douce Vanille 500ml (3.49€)
- 1 x Crème Douche Extra Douce Mûre Violette 250ml (1.99€)
- 1 x Crème Douche Extra Douce Lait de Karité 750ml (4.99€)
- 1 x Shampoing soin aux huiles d'Olive, Karité, Argan - Cheveux secs et abîmés 250ml (2.90€)
- 1 x Après-Shampoing soin aux huiles d'Olive, Karité, Argan - Cheveux secs et abîmés 250ml (2.90€)
- 1 x Masque nourrissant aux huiles d'Olive, Karité, Argan - Cheveux secs et abîmés 300ml (4.90€)
- 1 x Démêlant soin sans rinçage aux huiles d'Olive, Karité, Argan - Cheveux secs et abîmés 150ml (3.99€)
- 1 x Lait Corps Ultra Hydratant au Beurre de Karité 250ml (5.45€)
- 1 x Huile Sèche, Karité & Amande douce 150ml (5.95€)
- 1 x Douche Gommante à la Poudre Naturelle de Noyaux d'Olive, à l'Huile d'Olive 200ml (3.49€)
- 1 x Crème mains Ultra Nourrissante à l'Huile d'Olive 75ml (3.65€)
- 1 x Eau hydratante corps Extrait Jasmin, Aloe Vera & Huile d'Olive 150ml (5.49€)
- 1 x Baume à lèvres à l'Huile d'Argan anti-âge BIO 4g (3.49€)
- 1 x Crème Jour et Nuit Anti-âge à l'Huile d'Argan BIO 40ml (11.48€)
- 1 x Lait Démaquillant Pureté Visage et Yeux à l'Huile d'Argan BIO 200ml (8.49€)
- 1 x Masque Visage - Argile jaune 75ml (4.49€)
- 1 x Démaquillant Yeux - Extrait de feuilles d'olivier & Huile d'Olive 125ml (3.9€)
- 1 x Masque Visage à l'Huile d'Olive & Eau florale de Rose 75ml (4.49€)
- 1 x Mousse Nettoyante Visage Douceur à l'Huile d'Olive & Aloe Vera 150ml (5.25€)
- 1 x Soin de Jour Hydratation intense à l'Huile d'Olive, Aloe Vera & Vitamine E 50ml (6.59€)

5 lots d'1 an de savons solides et liquides Le Petit Olivier à gagner, à atteinte de 12 000 fans pour 5 fans tirés au sort. Lot d'une valeur de 22.83 € TTC. Soit :

- 1 x Pur Savon Liquide de Marseille - Parfum Verveine Citron 300ml (2.69€)
- 1 x Pur savon liquide surgras de Marseille Beurre de Karité 750ml (5.69€)
- 1 x Pur savon liquide de Marseille 750ml (4.99€)
- 1 x 3 Savons de Marseille Huile d'Olive 3x100g (2.99€)
- 1 x Savon Extra Doux Lavande 250g (2.19€)
- 1 x Savon Extra Doux Surgras Huile d'Amande 250g (2.19€)
- 1 x 2 Savonnettes Extra Douces Fleur d'oranger 2x100g (2.09€)

10 lots de la gamme complète de savons liquides 300ml Le Petit Olivier à gagner, à atteinte de 10 000 fans pour 10 fans tirés au sort. Lot d'une valeur de 10.76€ TTC. Soit :

- 1 x Pur Savon Liquide de Marseille - Parfum Lavande 300ml (2.69€)
- 1 x Pur Savon Liquide de Marseille - Parfum Olive 300ml (2.69€)
- 1 x Pur Savon Liquide de Marseille - Parfum Rose 300ml (2.69€)
- 1 x Pur Savon Liquide de Marseille - Parfum Verveine Citron 300ml (2.69€)

En cas de force majeure ou en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer les lots gagnés par des lots de nature et/ou valeur équivalente.

Le gagnant ne pourra obtenir de contre-valeur en espèces du lot gagné ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

Le lot est nominatif, non commercialisable et ne peut pas être attribué ou cédé à un ou des tiers.

5. Modalités de participation.

Pour participer au Jeu, le participant doit :

- Se connecter sur le site internet : <https://www.facebook.com/lepetitolivier> du 10/04/2014 au 08/05/2014 23h59. Il doit être fan de la page fan Le Petit Olivier. Cette opération sera relayée par le biais de posts présentant le Jeu aux fans de la page Le Petit Olivier et mettant à leur disposition un lien pour tenter de recevoir un lot par voie postale. Le participant doit cliquer sur le lien qui le redirige sur une application en ligne sur facebook.

- Aimer la fan page Le Petit Olivier en cliquant sur le bouton « J'aime »

- Valider sa participation via le bouton « Participez ».

-page 275 Remplir ses coordonnées pour être recontacté et cliquer sur le bouton « Participez ».

Toute inscription, incomplète, frauduleuse et/ou non conforme au présent règlement, et/ou comportant des informations inexactes ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Tout participant ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucun lot. La Société Organisatrice se réserve le droit de remettre en Jeu le lot qui lui aurait été dûment attribué. La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes vérifications nécessaires concernant l'identité et le domicile des gagnants. A ce titre, la Société Organisatrice se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant l'envoi du lot. Toute fausse déclaration entraîne automatiquement l'élimination du gagnant.

6. Détermination des gagnants

Une extraction de toutes les participations sera effectuée à chaque étape atteinte : 10 000 fans, 12 000 fans et 15 000 fans.

A 10 000 fans : 10 participants seront tirés au sort

A 12 000 fans : 5 participants seront tirés au sort

A 15 000 fans : 1 participant sera tiré au sort.

Chaque joueur ne peut participer qu'une seule fois (un seul compte FACEBOOK par personne) par jour. Il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse ; un seul compte Facebook par foyer).

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la Société Organisatrice à utiliser son nom et prénom dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site internet de la Société Organisatrice et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

7. Modalités d'obtention du lot.

Les gagnants seront contactés par email à l'adresse qu'ils auront renseignée dans le formulaire de participation. Ils devront confirmer par retour d'e-mail, en répondant au message qui leur a été envoyé par la Société Organisatrice, leur intention de bénéficier du prix et ce dans un délai maximum de 4 semaines à compter de la réception de l'e-mail susvisé. Ils devront indiquer leur nom, prénom, âge, coordonnées postales complètes et numéro de téléphone. Ils recevront alors leur lot à l'adresse postale indiquée dans le mail susvisé dans les semaines suivant leur confirmation.

A défaut de réponse dans ce délai de 4 semaines, le gagnant perdra définitivement sa récompense et ne pourra prétendre à aucun dédommagement. Le prix restera la propriété de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice ne saurait être tenu responsable dans le cas de mauvais acheminement du courrier électronique ni des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, ou transporteurs intervenus lors de la livraison.

Tout lot qui n'aurait pas pu être remis au gagnant en raison d'une adresse inexacte ou d'absence du gagnant à l'adresse indiquée sera considéré comme non réclamé. Dans de tels cas, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant qui ne recevra donc ni son prix ni aucun dédommagement ou indemnité. Le lot restera alors la propriété de la société Organisatrice.

8. Données à caractère personnel.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, toute personne inscrite sur le Site bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données la concernant. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : manon@lepetitolivier.fr.

Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

Les informations collectées dans le cadre du Jeu pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale, sous réserve d'avoir obtenu votre accord préalable via la case à cocher présente sur le formulaire d'inscription au Jeu. Par ailleurs, et si vous l'avez autorisé en cochant la case à cet effet, nous pourrions être amenés à transférer vos données personnelles à nos partenaires.

9. Conditions de remboursement des frais de participation.

Nous nous engageons à vous rembourser, si vous en faites la demande, les frais engagés pour vous connecter au Site et participer au Jeu et ce dans la limite de 3 minutes de connexion par foyer fiscal, soit la somme de 0.11 euro pour la première minute, et 0.02 euros pour les 5 minutes suivantes. Toute connexion s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (par câble, ADSL, etc) ne pourra donner lieu à aucun remboursement. La demande de remboursement devra remplir les conditions suivantes :

- Nous être envoyée par écrit au plus tard un mois après la fin du Jeu (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse postale suivante : La Phocéenne de Cosmétique – 44 place Louis Blanc – 13300 Salon de Provence.
- indiquer votre nom, prénom et adresse postale personnelle ;
- joindre la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès auquel vous êtes abonné, faisant apparaître la date et l'heure de votre connexion au Site et de participation au Jeu, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

Tous frais de timbres que vous aurez engagés afin de nous adresser des demandes relatives à l'une quelconque des dispositions du présent règlement seront remboursés au tarif lent en vigueur (base 20 g), sur simple demande. Les frais liés aux photocopies des justificatifs sont remboursés sur la base de 20 centimes d'euro le feuillet, sur simple demande.

Les remboursements seront effectués par chèque ou par virement bancaire, selon notre choix, adressés dans les 60 jours de la réception de la demande, après vérification du bienfondé de la demande et notamment de la conformité des informations contenues dans la lettre de demande de remboursement par rapport aux informations enregistrées sur le formulaire d'inscription.

Les frais dont le remboursement n'a pas été prévu par le présent règlement resteront à votre charge.

10. Limitation de responsabilité.

Nous ne pourrions être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant ni encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de notre volonté (notamment problèmes techniques, pertes ou retards des services postaux...) perturbant l'organisation et la gestion du Jeu. Dans de telles circonstances, nous en informerons les Participants via le Site.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la présente opération en cas de force majeure ou en cas de circonstances exceptionnelles indépendante de sa volonté.

11. Modification du règlement.

Nous pouvons être amenés à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement et fera l'objet d'une annonce sur le Site et sera déposée auprès d'un huissier identifié à l'article 12.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle ou non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

12. Dépôt et consultation du règlement.

Le règlement complet est déposé auprès de l'étude Maître COHEN-SKALLI- Hoba, huissier de justice située, 5 avenue Gabriel Péri BP42 93401 ST-OUEN CEDEX.

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Ce règlement peut être consulté sur le Site pendant toute la durée du Jeu. Il peut également être adressé gratuitement, à toute personne qui en fait la demande pendant la durée du Jeu auprès de la

Société Organisatrice, à l'adresse postale suivante :

Jeu concours Le Petit Olivier

La Phocéenne de Cosmétique

44 place Louis Blanc

13300 Salon de Provence

13. Loi applicable.

Le Jeu, le Site, le Règlement et son interprétation sont soumis à la loi française.